

CONSEIL D'ECOLE DU 13 OCTOBRE 2016 à 18h30

PRESENTS :

Mme Bougeard (enseignante), Mme Le Pironnec (enseignante), Mme Morice (enseignante), Mme Tschupp (enseignante), Mme Bévan (enseignante et directrice)
Mme Brohan (représentante de parents), Mme Courtet (représentante de parents), Mme Eichhorn (représentante de parents), Mme Panhaleux (représentante de parents)
M Perrion (maire de Limerzel), Mme Elain (déléguée aux affaires scolaires)
Mme Daniel (IEN),
M Tanguy (DDEN)

EXCUSES : Mme Piris (représentante de parents suppléante)

L'ordre du jour de ce conseil :

- 1) Bilan de rentrée, effectifs.
- 2) Règlement intérieur 2016-2017
- 3) Présentation du projet d'école 2016-2019
- 4) Projets de l'équipe enseignante
- 5) Projet nouvelle école (mairie)
- 6) Questions matérielles

1) Présentation de l'équipe, effectifs de rentrée

Mme Bougeard: TPS-PS-MS-GS
Mme Bévan et Mme Tschupp : CP-CE1
Mme Le Pironnec et Mme Tschupp : CE2-CM1
Mme Morice et Mme Tschupp : CM1-CM2

Au 13 octobre :

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Mme Bougeard	7	6	12	6						31
Mme Bévan et Mme Tschupp					9	12				21
Mme Le Pironnec et Mme Tschupp							12	7		19
Mme Morice et Mme Tschupp								11	9	20
Total										91

Les effectifs sont stables pour cette rentrée.

ELECTIONS DES PARENTS D'ELEVES

Participation: Nombre d'inscrits : 115

Votants : 54 (contre 69 l'année dernière)

Bulletins blancs et nuls : 5

Suffrages exprimés : 49

49,96 % (contre 56,56 % l'année dernière) de participation

5 parents élus (4 titulaires et 1 suppléant)

Liste des élus :

TITULAIRES : Claudine Brohan (classe des CP-CE1), Stéphanie Panhaleux (classe des CE2-CM1), Claire Courtet (classes des CP-CE1 et CE2-CM1), Stéphanie Eichhorn (classe des CE2-CM1)

SUPPLEANT : Aurélia Piris (classe des PS-MS-GS et CP-CE1)

2) Signature du nouveau règlement intérieur

Les membres du conseil procèdent à la lecture du règlement intérieur. Des modifications ont été faites. En effet, ce nouveau règlement intérieur a été élaboré à partir du règlement départemental du Morbihan.

Mme Daniel ajoute une précision concernant les APC (aides pédagogiques complémentaires). Les élèves participant aux APC sont sous la responsabilité des enseignants après accord écrit de la famille.

Mme Panhaleux, représentante de parents, trouve le règlement dense. La directrice affirme avoir allégé au maximum ce règlement élaboré à partir du règlement départemental (qui fait lui 28 pages) et que chaque élément restant est important.

Le règlement est voté et approuvé. La charte de la laïcité sera également jointe au règlement intérieur.

3) Présentation du projet d'école

La loi d'orientation du 10 juillet 1989 fait obligation à chaque école d'élaborer un projet qui définisse " les modalités particulières de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux. "

Un nouveau projet d'école 2016-2019 a été élaboré par l'équipe enseignante. Ce projet d'école est constitué de 7 volets dont les thèmes sont les suivants :

- Volet 1 : Parcours de l'élève (Continuité des apprentissages et fluidité des parcours, prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers)
- Volet 2 : Organisation pédagogique de l'école
- Volet 3 : L'école et les parents d'élèves / la co-éducation
- Volet 4 : Construire une coopération pertinente et efficace avec les partenaires de l'école
- Volet 5 : Vie scolaire
- Volet 6 : Parcours citoyen
- Volet 7 : Parcours d'éducation artistique et culturelle

Pour chaque thème, l'équipe enseignante a, dans un premier temps, fait des constats : atouts et points forts au niveau de l'école, points à améliorer (en s'aidant des fiches questions qui précèdent chaque volet).

Dans un deuxième temps, l'équipe a sélectionné les volets sur lesquels elle souhaitait arrêter son action. Deux volets étaient obligatoires : les volets 1 et 3. Les enseignantes ont choisi d'approfondir le volet 7 également.

Puis des priorités ont été définies pour chaque année scolaire (2016-2017, 2017-2018, 2018-2019). Sous chaque priorité, des actions à mettre en place ont été déclinées.

Les volets 1, 3 et 7 sont présentés au conseil.

Des fiches actions pour chacun de ces volets sont en cours d'élaboration par l'équipe enseignante pour préciser les actions de chaque volet.

Le projet a été validé par Mme Daniel, inspectrice de l'éducation nationale de notre circonscription.

Il est également validé par le conseil d'école.

Les représentants de parents ajoutent que l'intervention d'un luthier de la commune, M Parassols, pourrait venir compléter une action du volet 7 du projet d'école. L'équipe éducative en prend note.

Le projet d'école est à présenter chaque année.

4) Projets ou activités à venir

Les différents projets en lien avec le projet d'école :

Littérature

Médiathèque: Les enfants ont une animation tous les mois où ils peuvent également emprunter des livres.

Prix des Incorruptibles : Toutes les classes participent au Prix des Incorruptibles. Nous avons reçu la sélection de livres pour chaque niveau. Chaque élève votera ensuite pour son livre préféré dans la liste de son niveau. Les votes seront envoyés via le site des Incorruptibles. Grâce à ces votes et ceux de tous les autres petits lecteurs, un livre par sélection se verra attribuer le Prix des Incorruptibles.

La 1ère édition de la Biennale du livre 2017 (ex Salon du livre de Questembert): L'école y participera. L'organisation n'est pas encore connue. Cette Biennale du livre est financée par la communauté des communes de Questembert.

EPS

Cycle piscine : Le cycle piscine est destiné aux élèves de CP, CE1, et CE2. Il débutera le mardi 29 novembre à raison d'une séance tous les mardis après-midi pendant 10 semaines. **Nous aurons besoin de parents habilités pour nous accompagner à la piscine.** Il faut savoir que l'habilitation est valable à vie.

Cross du collège : Les élèves de CM1 et CM2 participeront au cross du collège le 16 novembre prochain. Après avoir suivi un cycle d'apprentissage en course longue pendant les séances d'EPS, les enfants vont pouvoir mettre à profit leurs compétences acquises grâce à cette rencontre. Cette année, le collège de Malansac offre le transport en car.

Histoire

Concours du souvenir français :

Les enfants de CE2, CM1 et CM2 vont participer au concours du souvenir français. Les élèves, répartis en groupe, vont produire un dossier sur un thème de la première guerre mondiale. Chaque dossier sera soumis à un vote. Puis un classement sera établi. Une rencontre à Vannes est prévue en fin d'année scolaire pour réunir tous les élèves ayant participé au concours.

Enseignements artistiques

Séances de cinéma : Toutes les classes assisteront à trois séances dans l'année au prix de 2,5€ (transport offert par la communauté des communes). Chaque classe est déjà allée une fois au cinéma : les maternelles ont assisté à Neige, les CP-CE1 à La course du siècle et les CE2-CM1-CM2 à Tout en haut du monde.

Notre projet musique:

Cette année, nous avons décidé, en lien avec le projet d'école, d'accentuer nos actions sur la musique.

Les enfants de CM1 et CM2 ont été sélectionnés parmi plusieurs écoles pour participer au projet « La fabrique à chanson ». Cette opération, organisée entre autre par l'éducation nationale, a pour objectif de sensibiliser les enfants à la création musicale. En effet, un auteur-compositeur, Bertrand Bouessay, interviendra en classe cinq fois 2h afin d'écrire et de composer avec les élèves une chanson originale. La première séance a eu lieu jeudi 6 octobre. Une représentation est prévue en mai prochain. Cette représentation se déroulera en deux parties : dans un premier temps les enfants interpréteront leur chanson accompagnée du groupe de Bertrand Bouessay puis l'artiste interprétera d'autres chansons de son répertoire.

Les enfants de maternelle et de CP-CE1 vont, de leur côté, participer au projet « Les enfants chantent les poètes ». Tout au long de l'année, les enfants vont apprendre des chants du répertoire « Les enfants chantent les poètes » (des poèmes de 17 auteurs qui ont été mis en musique par des compositeurs qui écrivent spécifiquement pour les enfants). Ces apprentissages en classe seront conclus par une rencontre chorale en fin d'année scolaire (mai) avec d'autres écoles de la circonscription dans le cadre du printemps des arts 2017.

Pour la classe de CP-CE1 la rencontre se déroulera de la façon suivante : 3 ateliers le matin (répétition sur scène avec les musiciens, jeux vocaux avec une intervenante spécialiste de la voix et un atelier coopératif...) Et l'après-midi, chaque classe présente et partage avec son binôme les chants appris.

Pour les maternelles, la rencontre est en préparation avec la conseillère pédagogique en musique.

En plus de ces deux projets, les élèves bénéficieront d'une intervention en musique de Nicolas Cuenot, musicien dumiste des CMR (30 min toutes les semaines). Il soutiendra notamment les enseignants dans l'apprentissage des répertoires choisis.

Nous terminerons avec un spectacle de fin d'année, le samedi 1^{er} juillet, où chaque classe présentera son travail de l'année en musique.

Par ailleurs, nous envisageons d'assister à des spectacles musicaux. Nous sommes en train d'étudier les différentes propositions des centres culturels.

5) *Projet nouvelle école*

La mairie présente son projet de nouvelle école.

L'objectif est de remplacer les modules qui datent de septembre 2005. Une première étude a été lancée en juin 2015 avec le CAUE. La première hypothèse était alors l'agrandissement de l'école sur le site existant. Malheureusement, plusieurs contraintes ne permettent pas la réalisation de ce projet : possibilité d'extension réduite en raison de l'enclavement de l'école, problème d'acquisition de terrains voisins, une cour de récréation toujours aussi petite et la question des locaux utilisables pour l'école pendant la construction (où les élèves feraient-ils classe ?).

La deuxième hypothèse envisagée est donc la construction d'une nouvelle école. Des terrains sont à disposition de la mairie à la Métairie du bas (proche de la salle de sport). La mairie propose donc la construction d'une nouvelle école sur ces terrains tout en conservant une partie de l'école actuelle (bâtiments en dur). La classe maternelle resterait dans les locaux actuels alors que les trois classes du CP au CM2 déménageraient vers la nouvelle école. L'école serait donc divisée en deux parties. La mairie envisage évidemment la sécurisation de la route entre les deux écoles. Les travaux commenceraient en 2017 pour qu'à la rentrée 2018 les enfants de CP au CM2 soient dans la nouvelle école.

L'école serait construite avec une possibilité d'extension afin de rapatrier la classe maternelle. Aucune date n'est avancée pour cette deuxième partie de travaux.

Le conseil d'école salue le projet et remercie la mairie. Rares sont les communes qui investissent dans une nouvelle école. Le projet réfléchi depuis plusieurs années semble maintenant bien lancé avec une date d'échéance proche.

Un point est tout de même soulevé : isoler une classe dans l'ancienne école. Cela pose des problèmes d'organisation (pour les parents et pour les enseignants). En effet, comment venir chercher ses enfants sur deux sites à la même heure, comment procéder à des échanges de service entre enseignants (sachant qu'il est fort probable que dès l'année prochaine une partie des GS soient séparés en sur deux classes), comment gérer l'isolement d'une collègue (sécurité etc ...).

La mairie entend ces interrogations mais insiste sur le fait que faire trois ou quatre classes dépendra des finances de la commune.

6) *Questions matérielles (à destination de la municipalité)*

- Comme nous ne pouvons pas avoir une aire de jeux, nous aimerions pouvoir acheter des jeux de cour pour les élèves : pédalos, échasses, vélos... Un devis a été envoyé à la mairie. Nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse. La mairie affirme ne pas avoir reçu de devis. Il sera envoyé à nouveau.
- Nous aimerions également un budget pour équiper la classe maternelle de jeux à la vue des nouveaux programmes de l'école maternelle qui axent l'apprentissage par les jeux. Un devis a été transmis à la mairie. Nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse. Le devis sera revu et renvoyé en mairie.
- Une petite table ronde pour le bureau de la direction afin d'accueillir les familles de façon conviviale a été demandée au dernier conseil.
- Un autre panneau d'affichage ou un panneau plus grand pour pouvoir avoir un espace d'affichage suffisant.
- Nous avons déjà évoqué ce problème lors d'un précédent conseil : l'alarme incendie ne s'entend pas de la cour de récréation. Il faudrait trouver une solution.

- Location de la salle polyvalente : elle est bien de 50€ si juste spectacle et de 200€ si spectacle et repas.

7) Question diverses des parents

Goûter à la garderie : des parents trouvent le goûter peu varié et faible en quantité.

Une nouvelle gestion est en cours depuis cette année. C'est le secrétariat qui passe les commandes. Elles sont donc faites moins souvent et avec des denrées à conservation plus longue. De plus, une révision a été faite en fonction du coût.

Le goûter semble, tout de même, riche et équilibré. Il se compose d'un verre de lait, d'un pot de compote et d'un biscuit ou plus si besoin.

La séance est levée à 20h40.

Les représentants de parents :



Le Maire :



Les enseignantes :

